

Décision Générale colonial

Décision n° 213 Mouvements

n° 213

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 1 janvier 1910
Numéro JO n° 158 du 01/01/1910	Date du numéro 1 janvier 1910

TEXTE INTÉGRAL

Du Gouvernement en date du 30 décembre 1909, la solde coloniale de M. Lassaigne, administrateur-adjoint de 3e classe des Colonies est portée de 5.500 à 6.000 fr. par an pour compter du 1er janvier 1910.